



CERTIFICAT CONSTATANT LES VERSEMENTS DE FONDS
SOCIETES EN FORMATION

Je, soussigné, Philippe HILAIRET
agissant en qualité de Conseiller Clientèle Professionnels
du CREDIT LYONNAIS, société anonyme au capital de 2 037 713 591 EUR, dont le siège social est à
LYON (Rhône) 18 rue de la République, et le siège administratif à Villejuif (94811) 20 avenue de
Paris, SIREN 954.509.741 - RCS LYON

Certifie par la présente que nous avons reçu la somme de 600,00 euros
(
par ~~chèque~~(s) / virement (s) (*) émis par
Monsieur AHMAD ZAI Zabi

Né(e) le 12/03/97 à Baghlan (Afghanistan)
et demeurant

5 rue baron d'orsenne
50300 Avranches

en sa qualité d'associé/fondateur de la société(dénomination) Sarl A. S. A. FOOD
société SARL (forme de la société) en formation, dont le siège social sera situé :
2 avenue des matignon
50400 Granville

pour être portée au compte spécial intitulé : « Société Sarl A. S. A. FOOD en formation /
souscriptions du capital ».

Ce compte a été ouvert pour recevoir les fonds correspondant aux souscriptions en numéraire
conformément à [l'article L 225-5 du code de commerce (SA, SAS, SCA) / l'article L 223-7 du code de
commerce (SARL, EURL)] (*).

La somme déposée restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires, et son retrait
ne pourra être effectué qu'en se conformant aux dispositions légales.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A Avranches
Le 04/01/25

(*) rayer les mentions inutiles

LCL-LE CREDIT LYONNAIS
06432
28, rue de la Constitution
50300 AVRANCHES



CERTIFICAT CONSTATANT LES VERSEMENTS DE FONDS

SOCIETES EN FORMATION

Je, soussigné, Philippe HILAIRET
agissant en qualité de Conseiller Clientèle Professionnels
du CREDIT LYONNAIS, société anonyme au capital de 2 037 713 591 EUR, dont le siège social est à
LYON (Rhône) 18 rue de la République, et le siège administratif à Villejuif (94811) 20 avenue de
Paris, SIREN 954.509.741 - RCS LYON

Certifie par la présente que nous avons reçu la somme de 600,00 euros
(Six cents €) (*Lettres et chiffres*)

par ~~chèque~~(s) / virement (s) (*) émis par

Monsieur SAFI Hayatullah

Né(e) le 03/03/95 à Kunar(Afghanistan)
et demeurant

4 square de la métairie
50300 Avranches

en sa qualité d'associé/fondateur de la société(dénomination) Sarl A. S. A. FOOD
société SARL (forme de la société) en formation, dont le siège social sera situé :
2 avenue des matignon
50400 Granville

pour être portée au compte spécial intitulé : « Société Sarl A. S. A. FOOD en formation /
souscriptions du capital ».

Ce compte a été ouvert pour recevoir les fonds correspondant aux souscriptions en numéraire
conformément à [l'article L 225-5 du code de commerce (SA, SAS, SCA) / l'article L 223-7 du code de
commerce (SARL, EURL)] (*).

La somme déposée restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires, et son retrait
ne pourra être effectué qu'en se conformant aux dispositions légales.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A Avranches
Le 04/01/25

(*) rayer les mentions inutiles

LCL-LE CREDIT LYONNAIS

06432

28, rue de la Constitution
50300 AVRANCHES



CERTIFICAT CONSTATANT LES VERSEMENTS DE FONDS
SOCIETES EN FORMATION

Je, soussigné, Philippe HILAIRET
agissant en qualité de Conseiller Clientèle Professionnels
du CREDIT LYONNAIS, société anonyme au capital de 2 037 713 591 EUR, dont le siège social est à
LYON (Rhône) 18 rue de la République, et le siège administratif à Villejuif (94811) 20 avenue de
Paris, SIREN 954.509.741 - RCS LYON

Certifie par la présente que nous avons reçu la somme de 600,00 euros
(
par ~~chèque~~(s) / virement (s) (*) émis par
Monsieur AZIZI Mohammad
Né(e) le 01/01/96 à Kunduz (Afghanistan)
et demeurant
3ème étage - apt 41
4 square de la métairie 50300 Avranches

en sa qualité d'associé/fondateur de la société(dénomination) Sarl A. S. A. FOOD
société SARL (forme de la société) en formation, dont le siège social sera situé :
2 avenue des matignon
50400 Granville

pour être portée au compte spécial intitulé : « Société Sarl A. S. A. FOOD en formation /
souscriptions du capital ».

Ce compte a été ouvert pour recevoir les fonds correspondant aux souscriptions en numéraire
conformément à [l'article L 225-5 du code de commerce (SA, SAS, SCA) / l'article L 223-7 du code de
commerce (SARL, EURL)] (*).

La somme déposée restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires, et son retrait
ne pourra être effectué qu'en se conformant aux dispositions légales.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A Avranches
Le 04/01/25

(*) rayer les mentions inutiles

LCL-LE CREDIT LYONNAIS
06432
28, rue de la Constitution
50300 AVRANCHES